

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 18 juin 2015**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membre excusé représenté : (5) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme AVENA), Mme LECOMTE-LEGRAND (représentée par M. BON), Mme MARTIN-GENDRE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représenté par M. JASPART).

Membre excusé : (1) Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 11 juin 2015

**Délibération n° : 25-2015**

**Objet : Budget supplémentaire – exercice 2015**

Les résultats de fonctionnement 2014 des budgets du Centre Communal d'Action Sociale figurant au compte administratif et au compte de gestion 2014, votés et affectés par les membres du conseil d'administration lors de la séance du 18 juin 2015, s'élèvent à 882 368,90 € (excédent) pour le budget principal.

Il n'y a pas de résultats de fonctionnement affectés au niveau des budgets annexes.

Compte tenu de ces résultats, des soldes d'exécution des sections d'investissement du budget principal et des budgets annexes constatés à la clôture de l'exercice 2014 et des ajustements nécessaires sur les crédits votés au budget primitif 2015, le budget supplémentaire 2015 du CCAS se présente comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

- Dépenses Investissement	173 212,82 €
- Dépenses Fonctionnement	770 424,90 €
<b>Total dépenses</b>	<b>943 637,72 €</b>
- Recettes Investissement	173 212,82 €
- Recettes Fonctionnement	770 424,90 €
<b>Total recettes</b>	<b>943 637,72 €</b>

**BUDGET ANNEXE : CENTRE DE JOUR LES MARRONNIERS**

- Dépenses Investissement	12 535,49 €
- Dépenses Fonctionnement	- 49 930,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>- 37 394,51 €</b>
- Recettes Investissement	12 535,49 €
- Recettes Fonctionnement	- 49 930,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>- 37 394,51 €</b>

**BUDGET ANNEXE : SERVICE ACTIONS TUTELAIRES GERONTOLOGIQUE**

- Dépenses Investissement	3 593,15 €
- Dépenses Fonctionnement	2 250,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>5 843,15 €</b>
- Recettes Investissement	3 593,15 €
- Recettes Fonctionnement	2 250,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>5 843,15 €</b>

La présentation détaillée de ce budget figure en annexe de la présente délibération.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration, après examen des comptes, décident de voter le budget supplémentaire 2015 du Centre Communal d'Action Sociale et autorisent la Vice-Présidente du CCAS à signer tout document contractuel nécessité par son exécution.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
Finances : 1  
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général,



Fabrice CHATEL

**PUBLIÉ LE 19 JUIN 2015**

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
**Déposé le:**

**26 JUIN 2015**

